EARPAD[®] SECURIT



EARPAD® SECURIT UNIVERSEL Atténuation de 19dB

CONTROLE PERMANENT DU SEUIL DE BRUIT (innovation EARSONICS)

L'EARPAD SECURIT indique dès que le seuil d'exposition de 87 db est dépassé protecteurs portés.

valeur limite d'exposition article R4431-2 code du travail

FONCTIONNEMENT:

L'earpad securit effectue un ensemble de mesure du bruit toutes les secondes. Lorsque le seuil de 87dB (valeur limite d'exposition VLE) est dépassé protecteurs portés, L'Earpad securit déclenche automatiquement une série de 3 bips et 3 flashs lumineux rouges.

Interprétation:

- 1 L'alarme ne retentit pas ou peu, le niveau d'atténuation fourni par les protecteurs est bon. La VLE sur 8h n'est pas dépassée.
- 2 L'alarme retentit à tous les cycles de mesure, cela indique que le seuil d'exposition au bruit se situe en permanence au dessus de 87 dB protecteurs portés. L'employeur à donc l'obligation d'adopter en plus de toutes les autres exigences de la reglementation (https://www.inrs.fr/risques/bruit/reglementation.html), des mesures de réduction du bruit tels que, un niveau de filtration plus élevé ou double protection, contrôle de l'utilisation effective des PICB.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le service EARPAD à l'adresse suivante : contact@earpad.fr





Confortables, nos protecteurs SECURIT n'isolent pas de l'environnement, privilégient la restitution sonore sans déformation tout en respectant la législation.